



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lapins

Question écrite n° 48601

Texte de la question

M. Germinal Peiro attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les difficultés que traverse la filière cunicole, depuis deux ans. Alors que les prix des matières premières, et notamment des aliments, ont fortement pénalisé les éleveurs, ces derniers ont dû faire face dans le même temps à une forte concurrence et à une offre supérieure à la demande. Malgré des trésoreries tendues, les éleveurs ont baissé leur production à la demande des abattoirs, sans compensation de prix de reprise. A la veille d'un été durant lequel les cours s'annoncent catastrophiques et alors que la situation des éleveurs est déjà critique, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour répondre à leurs difficultés.

Texte de la réponse

Depuis deux ans, la filière cunicole se heurte à de très graves difficultés. Cette crise a été déclenchée par l'effet conjoint d'un déséquilibre entre l'offre et la demande affectant durement le marché et par la hausse du prix de l'aliment suite à l'augmentation du coût des matières premières. Conscient de ces difficultés et des efforts consentis par cette filière, le ministre chargé de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche a décidé de mobiliser, dès 2008, une enveloppe de 1 million d'euros pour aider la filière à surmonter la crise. Elle a permis la mise en place d'une aide aux entreprises d'abattage pénalisées par la vente des lapins congelés à un prix inférieur à celui habituellement constaté et d'une aide aux organisations de producteurs actives dans le domaine de la commercialisation de lapins. Par ailleurs, la filière a décidé de mettre en oeuvre un accord interprofessionnel ayant pour objectif de réduire de 5 % le niveau global de l'offre sur le plan national. Cette mesure a pour objectif de contribuer à stabiliser le marché en adaptant l'offre et la demande.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48601

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4432

Réponse publiée le : 18 août 2009, page 8033